

04/06/2021

Visio conférence

Invités / Participants :

Médecins libéraux - Ordre - URPS	M. Plantrou Dr Bensoussan
Infirmiers libéraux - Ordres - URPS	M. Bouscarain
Pharmaciens - Ordres - URPS	Dr Galan Mme Dhont Dr Garnier
Masseurs-kinésithérapeutes - Ordre - URPS	M. Couat
Chirurgiens-dentistes - Ordres - URPS	Dr Durand
Orthophonistes - URPS	
Pédicures Podologues - Ordres - URPS	Mme George
Orthoptistes - URPS	
Sages-femmes - Ordres - URPS	Mme Llinares-Trape
Biologistes - URPS	Dr Fabre
Assurance Maladie - DCGDR - DRSM	Dr Michel-Bourdel
ARS – Direction du premier recours	M Durand Mme Saintin Mme Picot Mme Jallet M Gonzalez

1

Ordre du jour :

- Situation épidémiologique régionale
- Déploiement de la campagne de vaccination

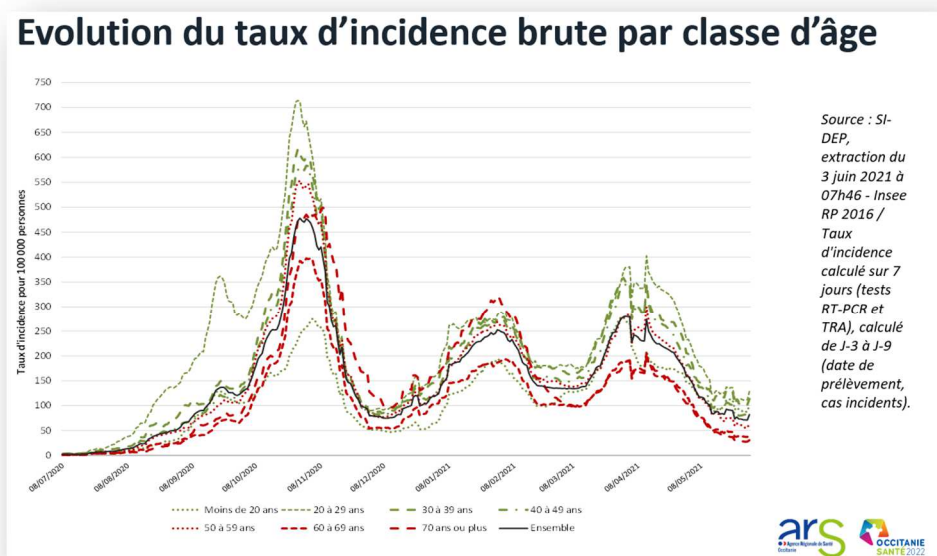
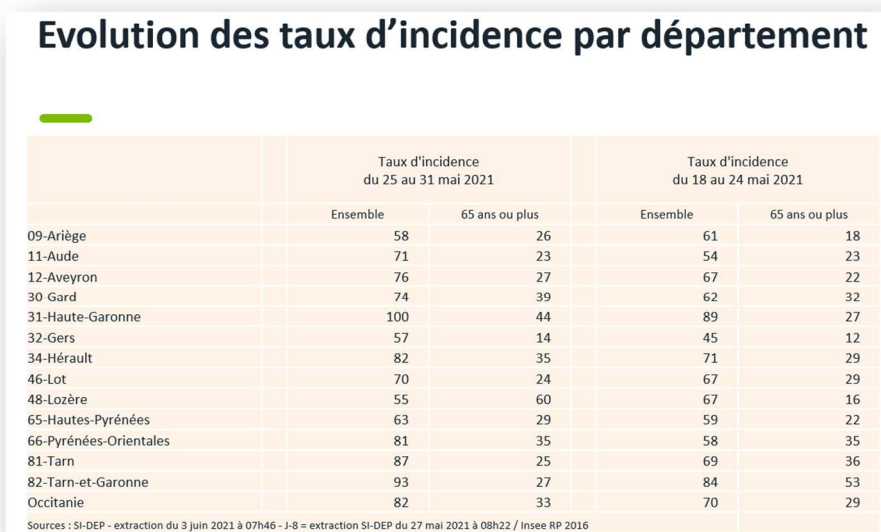
1. Situation épidémiologique en Occitanie

Cf. support de présentation

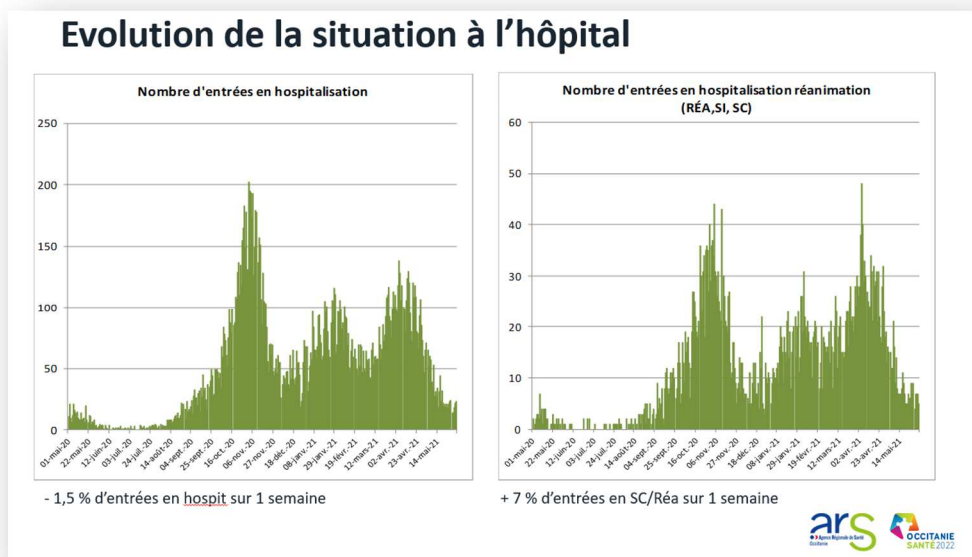
Un phénomène de plateau sur les indicateurs : taux d'incidence et nombre d'hospitalisation se dessine. Réalisation des tests en masse avec un taux de positif de 2.5% associé à un R0 en dessous de 1. Médiatisation de la situation de l'Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine sur le taux d'incidence. Le taux d'incidence intègre la période du week end de pentecôte ce qui explique une remontée des chiffres.

Stagnation du taux d'incidence autour de 70 pour 100 000 habitants.

On se dirige vers un tassement de l'évolution par département et par âge.

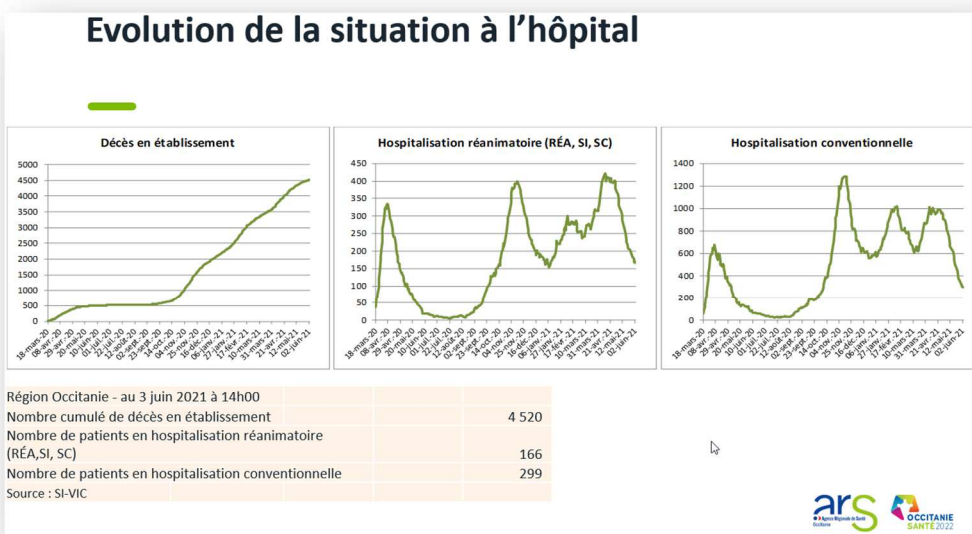


Une attention particulière sur les PO car département précurseur de la situation épidémique. Les taux sont en augmentation sur ce département notamment sur les hospitalisations.



3

Le tassement du taux d'incidence se répercute sur le taux d'hospitalisation. Vigilance pour la période qui vient sur les taux d'incidence et l'activité hospitalière.



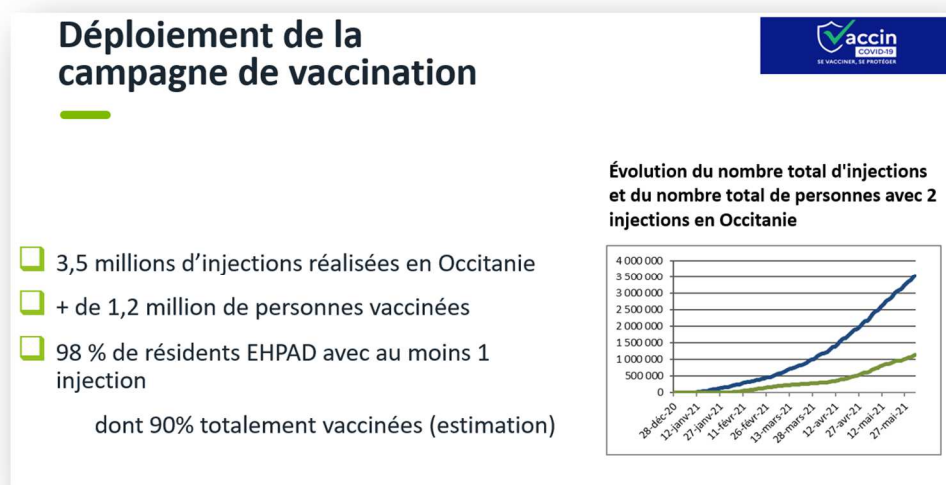
URPS biologistes : Une attention sur l'impact des congés d'été, le taux d'incidence est plus élevé par rapport à l'été précédent : on peut avoir des craintes sur la rentrée de Septembre.

Le mois de juin est un mois de référence sur les indicateurs, cependant plusieurs facteurs sont en prendre en compte dans l'évolution de l'épidémie notamment les variants et leurs mutations et le nombre de vaccinations réalisées.

On constate que le variant indien prend le pas sur le variant anglais en France.

2. Campagne de vaccination

Cf. support de présentation



4

Possibilité pour les adolescents à partir de 12 ans de se faire vacciner : réflexion sur une opération aller vers les adolescents ou les adolescents vers les centres de vaccination.

Espacement possible des doses entre 35 et 49 jours confirmé pour faciliter la gestion de la période estivale et éviter le tourisme médical.

Stocks de vaccin suffisants, pas d'impacts sur les livraisons et la prise de rendez-vous.

Possible abaissement de l'âge pour Janssen à 40 ans qui permettrait d'accélérer la vaccination en ville tout en maintenant le vaccin Moderna.

URPS biologistes : Monodose de vaccin : utilisation du TROD sérologique dans les centres de vaccination nécessite un temps d'attente de 30 minutes comprenant la manipulation et résultats. Risque d'engorgement avec des aspects logistiques à prendre en compte. En test actuellement en France. Nécessite également la preuve d'une infection au COVID sous forme d'attestation ou de résultat.

Echanges / remarques :

- Les kinésithérapeutes peuvent se rapprocher des centres de vaccination pour proposer leur participation, l'appui sera apprécié sur la période estivale.
- Point de vigilance : l'URPS pharmaciens sollicite l'élaboration d'une fiche sur l'AZ rappelant le schéma vaccinal du vaccin, constat d'agressivité chez des personnes déjà vaccinées en 1^{ère} injection par AZ qui veulent la deuxième dose de vaccin en ARN.
- Question : Dans les centres de vaccination permanents ou éphémères, les professionnels de santé non habilités à vacciner (Pédicure podologues), peuvent-ils percevoir le forfait de 5,40€ pour chaque injection saisie dans le téléservice "vaccin covid ? ou une autre cotation ? Comment rémunérer cette saisie et notamment dans le contexte estival à venir ? Peut-il y avoir une doctrine nationale pour éviter les difficultés en particulier cet été ?

Prochaine réunion : vendredi 11 juin à 11h30